

Implantation des éoliennes : une surconcentration en Centre Bretagne ?

C'est du moins l'avis de Michel Calvez, habitant d'une maison secondaire à Leuhan. Un projet d'implantation d'éoliennes est prévu non loin de sa propriété, à proximité du Merdy, sur la commune de Scaër. D'après lui, « les Bretons ne sont pas tous égaux devant l'implantation des éoliennes » selon qu'on se trouve sur le littoral ou dans le Centre Bretagne...

Pour quelle raison dites-vous qu'il existe une nouvelle inégalité entre les habitants du littoral et du Centre Bretagne ?

C'est ce qu'on peut constater. Le Préfet du Finistère a annulé certaines zones figurant au schéma de développement de l'éolien (ZDE) de la communauté de communes du pays de Quimperlé, notamment sur le littoral. Résultat : pas d'éoliennes sur le littoral en raison de la loi littorale. Par contre, entre les implantations prévues sur Scaër, Rou-



Pour Michel Calvez, « Il faut équilibrer les implantations ».

douallec, Leuhan, ça fait tout de même cinq zones d'éoliennes soit un minimum de 26 éoliennes. On assiste à un phénomène de surconcentration du parc éolien. Le risque, c'est de retrouver un paysage de forêt

d'éoliennes.

Vous dites que l'on joue sur les problèmes financiers du monde rural pour faire accepter ces projets ?

Oui, mais c'est un piège à long

terme. Bien sûr que c'est une source de revenus pour les agriculteurs et pour les communes, je ne peux pas aller contre cela. Le problème, c'est le risque de dévaluation immobilière qui en découle. Déjà que le Centre Bretagne n'est pas coté... Est-ce que l'on ne va pas accentuer la désertification du Centre Bretagne ? Les promoteurs disent que c'est compatible avec l'habitat. Même quand on arrive à 26 éoliennes sur un même périmètre ?

Ces installations peuvent avoir des conséquences sur l'aménagement du territoire.

C'est-à-dire ?

Il faut équilibrer les implantations. Il n'y a pas de raison pour qu'il y ait des territoires privilégiés et d'autres sacrifiés. Ou alors, faisons comme l'Espagne en créant des forêts d'éoliennes dans des zones désertiques...

**Propos recueillis
par François Le Dû**